

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU 15 AVRIL 2023

à 20h30 à la salle du conseil de LACROST

Sous la présidence de : Gérard THIELLAND, Maire

Secrétaire de séance : Delphine VOIR

Date de la convocation : 12 avril 2023

Présents : Gérard THIELLAND, Daniel GALLUCHOT, Christine VIALAY, Jérôme HENRY, Maryse LECUELLE, Delphine VOIR, Nelly VAILLANT, Valérie JOLY.

dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Excusés : Gérard RONSAT-FICHET, Arnaud PETITET, Marie-Claude GONTHIER, Hamit KILIC, Céline DUFOSSE, Ludovic KIELBASA.

Absent :

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 mars 2023**
- 2. Affectation des résultats budget assainissement et budget communal**
- 3. Vote des taxes locales**
- 4. Vote du budget primitif 2023 du budget assainissement**
- 5. Vote du budget primitif 2023 du budget communal**
- 6. Vote des subventions 2023 aux associations**
- 7. Information SYDESL**
- 8. Compte-rendu SIVOS**
- 9. Compte-rendu SIERL**
- 10. Distributeur de pizzas**
- 11. Questions diverses**

Le conseil :

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 06 MARS 2023

→ **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil du 06 mars 2023.

2. AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ASSAINISSEMENT ET BUDGET COMMUNAL 2022

→ Affecte les résultats du compte administratif 2022 du **budget assainissement soit 18 576.13 €** au budget primitif 2023 comme suit :

0 € en investissement au compte 1068.

18 576.13 € en exploitation au compte 002.

Investissement excédent 2022 = 33 635.79 € reste en recettes d'investissement au compte 001 au BP 2023.

→ Affecte les résultats du compte administratif 2022 du **budget principal soit 218 784.50 €** au budget primitif 2023 comme suit :

Restes à réaliser en dépenses : 35 115.36 €

Restes à réaliser en recettes : 16 075.00 €

Solde reste à réaliser : - 19 040.36 €

66 960.44 € en investissement au compte 1068.

151 824.06 € en fonctionnement au compte 002.

Investissement déficit 2022 = 47 920.08 € reste en dépenses d'investissement au compte 001 au BP 2023.

3. VOTE DES TAXES LOCALES 2023

→ Maintient le taux des taxes sur le foncier bâti (35.77%) et le foncier non bâti (48.11%) pour 2023.
Taxes d'habitation (15.64%) (locaux vacants et secondaires).

4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2023

→ Vote le budget primitif assainissement 2023 qui s'équilibre ainsi :

- Dépenses et recettes de d'exploitation : 86 581 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 121 675.14 €

5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET COMMUNAL 2023

→ Vote le budget primitif communal 2023 qui s'équilibre ainsi :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 660 635 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 327 858 €

6. VOTE DES SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

→ Vote comme suit les différentes subventions 2023 : Lyre agricole 1200 €, Comité des fêtes : 110 €, Société de chasse : 150 €, Les Baladins du Tournugeois : 300 €, Lacrost patrimoine : 200 €, Don du sang : 100 €.

7. INFORMATION S.Y.D.E.S.L

→ Subvention obtenue par le S.Y.D.E.S.L pour remplacer les lampadaires vétustes de plus de 25 ans, la commune ne sera peut-être pas concernée.

8. COMPTE-RENDU S.I.V.O.S

→ Entend le compte-rendu du SIVOS

9. COMPTE-RENDU S.I.E.R.L

→ Entend le compte-rendu du S.I.E.R.L

10. DISTRIBUTEUR DE PIZZAS

→ Refuse l'installation d'un distributeur de pizzas.

11. QUESTIONS DIVERSES

→ Travaux voiries prévus :

Rue de L'Haye : 4204 €

Rue du lac : 7850 €

Chemin du Vigny : 10819 €

Reprise du plateau traversant : 16 920 € sans garantie de résultat.

Le secrétaire de séance
Delphine VOIR

Le Maire
Gérard THIELLAND